

FICHE MÉTIERS

Restauration de la chapelle des rois,
Venez découvrir les métiers d'excellence du patrimoine

Le Menuisier

Qu'est-ce qu'un menuisier ?

Le menuisier façonne des ouvrages en bois massif essentiellement pour les fermetures et les aménagements des bâtiments. L'évolution des matériaux tels que les panneaux contreplaqués, agglomérés et matériaux dérivés a orienté le métier vers l'agencement et la décoration.



SA PLACE DANS LE CHANTIER :

Dans le cadre du chantier de la chapelle Saint-Hubert, le menuisier va s'atteler à la restauration de la porte d'accès de la chapelle Saint Hubert, décomposée comme suit :

- Effectuer une dépose des portes existantes, ce qui induit une fermeture provisoire de l'édifice.
- Réaliser une révision des assemblages.
- Faire des greffes et entures des parties altérées ainsi qu'un nettoyage des quincailleries.

SA PLACE DANS L'ÉQUIPE :

Le métier de menuisier est classé en second œuvre, c'est-à-dire qu'il intervient après les travaux de maçonnerie/taille de pierre et de charpente/couverture. Toutes les réservations pour une pose correcte doivent être communiquées avant l'intervention de ces corps d'état.

Le menuisier intervient en même temps que le ferronnier, avec qui ils sont complémentaires. De l'articulation à la fermeture, le ferronnier devra être en parfaite concordance avec l'ouvrage sur le style et les qualités de renfort.

Concernant la pose des verres et des vitraux, les profils des ouvrages seront définis avant la conception.

Prévision des masses capables [définition à préciser] en accord avec le sculpteur.

Pour la finition des ouvrages et protéger ces derniers, le menuisier sera en relation avec le peintre.



MISSIONS

- Réalisation d'un plan.
 - Débit des bois.
 - Corroyage.
- Traçage des mortaises et des tenons.
- Coupes pour raccord des profilages.
- Profilage des montants et traverses.
 - Préparation des panneaux.
 - Assemblage.
 - Ferrage.
 - Finitions et pose.



De nouvelles techniques de fabrication ou de pose :

Pour l'élaboration des plans, on utilise le dessin par CAO (machine de découpe de fils) et DAOA. En atelier, les machines peuvent avoir une assistance numérique. En aucun cas, ces nouvelles technologies ne doivent modifier la conception des ouvrages.

De nos jours, l'outillage électroportatif permet de limiter la pénibilité et de gagner en précision pour certains travaux.

GESTES ET LES OUTILS DE TRAVAIL :

Chaque conception nécessite un plan, qui était autrefois réalisé sur une planche à dessin. Cependant, grâce à l'évolution numérique, ces conceptions peuvent être réalisées sur ordinateur.

- Le façonnage des matériaux est réalisé en grande partie sur des machines-outils.
- Les opérations de pose, dépose, démontage et d'assemblage particuliers sont réalisées avec des outils traditionnels.
 - Les scies de différentes dentures
 - Les ciseaux de différentes largeurs
 - Le rabot

Ces outils nécessitent un geste maîtrisé (force, habilité et observation)
le mètre pliant.

- l'équerre qui permet de tracer des angles de 45° et 90°
- l'équerre à angle (ou double onglet) qui permet de tracer des angles de 30°, 45°, 60° et 90°
- la fausse équerre qui permet de tracer tous les angles.
- le compas qui intervient dans le traçage des arcs et des cercles.

QUALITÉS HUMAINES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Le dessin est réalisé en bureau d'étude pour une conception des ouvrages. Il nécessite une bonne connaissance de l'atelier et du chantier, pour permettre une organisation optimale de toutes les opérations successives. Les relations avec la fabrication et la pose doivent être en parfait accord.
- Le travail en atelier : Le choix du bois nécessite une parfaite connaissance de l'arbre pour en utiliser le meilleur de ses propriétés. Les différents postes sur les machines-outils seront assurés par des personnes connaissant les différents réglages, l'entretien des machines et de l'outillage. Une grande précision est donc nécessaire. L'assemblage et la finition des ouvrages réalisés à l'établi devront être accomplis avec soin et propreté. Le sens du toucher est très important.
- Le chantier : une organisation est à chaque fois mise en place pour la sécurité. L'observation minutieuse de l'environnement et la coordination avec les autres corps d'état est indispensable.

LES FORMATIONS PROPOSÉES DANS LA RÉGION :

Après la 3^e, il est possible de réaliser un CAP de trois ans, soit par alternance en entreprise en passant par le CFA, soit en lycée professionnel.

-Les BAC Professionnels : Baccalauréat professionnel de technicien menuisier agenceur au lycée Ampère de Vendôme et au lycée Martin Nadaud de Saint-Pierre-des-Corps.

-Le compagnonnage propose ces formations complétée par des périodes professionnelles chez plusieurs employeurs dans le cadre d'un Tour de France.

-Les centres AFPA font aussi des formations pour adultes.

Les évolutions/passerelles professionnelles au cours de la carrière :

- Poste dans l'agencement, escalier, pose.
- Poste dans un bureau d'études.
 - Chef d'atelier.
- Conducteur de travaux.
 - Métreur.
- Chef d'entreprise.

